IVe Série, } Circulaire au Clergé.
No. 31. }

Évêché de Rimouski, 3 janvier 1890.

1o. *Souhaits de nouvel an;*—2o. *Tableau des Conférences ecclésiastiques ;*—3o. *Sujets à discuter en* 1890 ; —4o *Fête des Sept Saints Fondateurs de l'Ordre des Servites ;*—5o· *Œuvres diocésaines.*

Mes chers Collaborateurs,

I. En vous bénissant du fond de mon cœur, au commencement de cette année, ainsi que les fidèles que j'ai confiés à vos soins, je conjure la divine Providence de vous accorder ses plus abondantes et plus précieuses faveurs. Nos jours s'écoulent si rapidement que nous sentons de plus en plus, en avançant dans la vie, l'importance de mettre tous les instants à profit, et d'orner chaque jour davantage la couronne de mérites que nous attendons du juste Juge : " *Jam delibor ; tempus resolutionis meæ instat.*" Puissions-nous répéter tous les jours de cette année : " *Bonum certamen certavi.....fidem certavi.*" Bientôt peut être nous faudra-t-il ajouter avec St Paul : " *Cursum con-*

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

BIBLIOTHEQUE
S.M.E.
1964
Séminaire de Québec

summavi ; in reliquo reposita est mihi corona justitiæ, quam reddet mihi Dominus in illa die justus Judex." (II Tim. IV, 6 et suiv.)

II. Je vous transmets le tableau des Conférences ecclésiastiques, ainsi que les sujets à discuter en 1890. Je suis heureux de constater par ce tableau que dans la plupart des arrondissements les conférences se sont tenues régulièrement. J'ai même la confiance que dans les parties du diocèse où l'on a montré de la négligence, l'on va à l'avenir s'appliquer à montrer plus de soin à s'acquitter de ce grave devoir. C'est sans doute aux *Secrétaires* à transmettre exactement les procès-verbaux à l'Evêché ; mais c'est aux *Présidents* à voir que les Conférences se tiennent selon la règle.

III. Veuillez vous rappeler, Mes Chers Collaborateurs, que c'est *une obligation* pour *chacun* de bien se préparer par l'étude à la discussion du sujet proposé ; pour le *secrétaire* de chaque arrondissement de faire un *rapport fidèle et détaillé* de tout ; enfin pour le *président* de ne rien négliger pour rendre ces réunions utiles et intéressantes.

IV. Le 20 décembre 1888, N. S P. le Pape, après avoir décerné les honneurs de la canonisation aux sept Fondateurs de l'Ordre des Servites ou Serviteurs de Marie, qui vivaient au 13e siècle, a décidé d'étendre leur office à toute l'Eglise, et l'a fixé au 11 de février; mais, ce dernier jour étant déjà occupé par Ste. Geneviève, ce nouvel office est transféré pour nous au 15 du même mois. Il faut dès cette année vous procurer la

messe et l'office de ces Saints, que vous trouverez à l'Archévêché de Québec, en vous adressant au Rév. Mr. Gagnon, assistant secrétaire. Indiquez en même temps le format qu'il vous faut.

V. A la suite de cette Circulaire, vous trouverez comme de coutume, la liste des contributions des différentes paroisses et missions aux diverses œuvres Quoique l'année dernière ait été signalée par une fort mauvaise récolte dans le diocèse en général, je vois néanmoins avec consolation que le montant des contributions n'a guere diminué.

J'en bénis la divine Providence, et je suis convaincu que cette charité, cette générosité de la part de nos fidèles, ne peut manquer d'attirer sur eux et sur leurs familles les bénédictions les plus abondantes du Ciel.

Vous lirez cette Circulaire à votre prône le premier dimanche après sa réception, et vous ferez remarquer à votre paroisse le rang qu'elle occupe dans chaque Œuvre, avec les réflexions convenables.

Votre Evêque tout dévoué,

† JEAN, Ev. de St G. de Rimouski